



« Les Chaillées » 3 -ème trimestre 2022

1 -Editorial

Comme d'habitude, je ne commenterai pas l'actualité nationale et internationale, mais vous verrez que celle-ci n'a pas vraiment de répercussion sur la vie de votre commune.

L'école s'est ouverte en bon ordre avec ses deux maîtresses, et une assistante communale dans chaque classe pour assister le personnel de l'Education nationale afin de donner toutes les chances possibles à nos enfants de réussir leur scolarité.

La restauration de la bannière de procession a été terminée pour les journées du Patrimoine, et elle a maintenant trouvé sa place dans l'Eglise de Semons, où il ne reste plus qu'à la fixer solidement au mur.

La Maison des Associations a été inaugurée le 24 septembre, et vous avez été nombreux à venir profiter de ce moment convivial. Il reste, bien sûr, quelques finitions à terminer, des équipements à installer, mais l'essentiel est fait. Et notre production électrique est opérationnelle.

Nous avons maintenant notre police municipale, partagée avec les communes d'Ampuis et Condrieu. Ce sont deux agents qui vont effectuer sur notre commune des rondes régulières afin de veiller à notre tranquillité.

Leur action sera bientôt complétée par la vidéoprotection dont le chantier avance pas à pas : vous devriez voir bientôt se dresser les premiers mats. Ces équipements permettront de connaître les auteurs d'infraction : elles sont situées aux portes de la commune, et contrôlent donc les flux entrants et sortants.

Les habitants de Maison Blanche ont vu commencer les travaux de restauration des conduites d'eau. L'enfouissement des réseaux aériens suivra fin octobre. Nous les remercions par avance de leur patience.

Le projet de belvédère, porté par Vienne Condrieu Agglomération avance pas à pas : ce mois d'octobre un jury départagera les différents candidats, et nous espérons pouvoir vous présenter le projet retenu dans le numéro de fin d'année.

La commune porte plusieurs projets dont la réalisation va se dérouler sur la fin de cette année, et sur l'année 2023. En voici une liste pas forcément exhaustive : la rénovation du chemin de Lône en terrasse, la réfection du toit de la chapelle de Tupin, la poursuite de l'aménagement de la cour d'école, le changement de la téléphonie de la Mairie, l'installation de panneaux informatifs sur la commune,

D'autres projets se développent sur la commune, tels, la restauration du Camping du Grand Bois, la reconstruction d'un petit immeuble (R+1) à la place de l'ancien relais des Côtes rôties, les chantiers du lotissement de Tupin, la restauration du siège du CONIB.

Enfin, face à la crise énergétique, notre commune a pris des mesures pour limiter sa consommation énergétique : l'éclairage public va être restreint, et les températures dans les locaux maîtrisés. Néanmoins, la plupart des locaux étant récents, ou fraîchement rénovés, leurs consommations ne sont pas considérables.

Le Maire - Martin Daubrée

2 - Les Actualités en bref

PARLONS D'AVENIR PROCHE

Notre commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme adopté en 2018.

Nous allons devoir adopter un nouveau plan d'urbanisme à l'horizon 2024-25. Ce plan va être établi à l'échelle de Vienne Condrieu Agglomération. Il obéira à de nouvelles règles d'urbanisme qui intègrent tout un tas de paramètres, dont beaucoup sont dictés par l'impératif besoin de se préparer aux changements climatiques.

La construction de ce plan sur 30 communes va demander un travail de coordination et de synthèse entre les différentes communes.

Pour que nos désirs puissent s'accomplir, il faut que nous les exprimions.

Nous devons fournir pour l'élaboration de ce plan la liste des modifications que nous souhaitons voir adoptées sur le territoire de notre commune. Ces suggestions devront bien sûr rentrer dans le cadre des dispositions générales. Nous vous invitons donc à nous faire remonter **avant le 15 janvier 2023**, toutes les demandes que vous voudriez voir inscrire dans ce nouveau PLUI, afin que nous puissions travailler pendant les prochaines années à les faire inscrire dans ce nouveau PLUI.

Vous pouvez le faire par courrier, courriel, ou par le formulaire de contact du site internet de la Commune. Pensez à bien préciser les éventuelles références cadastrales des parcelles dont vous voudriez voir changer la destination.

Nous vous tiendrons informé du déroulé de cette démarche, et du sort réservé à vos demandes.

COURS D'INFORMATIQUE

La commune est prête à remettre en place une formation d'initiation/perfectionnement à l'utilisation de l'informatique. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de la Mairie, et nous organiserons cela.

PARLONS ENCORE D'AVENIR

Le changement climatique s'impose peu à peu comme une évidence : cet été sec et caniculaire l'a bien illustré.

Nous nous devons d'agir chacun à notre niveau, même modestement.

Deux pistes :

Les habitants de Vienne Condrieu Agglomération doivent pour rester dans les clous, diminuer considérablement le volume de leurs déchets : nous avons constaté à notre grande honte que notre commune est une de celle de Vienne Condrieu Agglomération qui possède le moins de composteurs par habitants. Notre taux d'équipement est minable, alors que nous avons 95 % d'habitations individuelles...Il est possible de se fournir gratuitement un composteur auprès de Vienne Condrieu Agglomération en remplissant le formulaire en ligne.

La production d'électricité devient un enjeu capital pour le développement de notre société : les voitures électriques, les chauffages par pompes à chaleur éliminent l'utilisation des combustibles fossiles producteurs de carbone. Cependant, pour que cela fonctionne, il faut que la France augmente considérablement sa production électrique. Une centrale nucléaire prend plus de dix ans à être construite, alors que des panneaux photovoltaïques se posent en quelques mois... Alors n'hésitez pas à vous lancer, et si vous rencontrez des difficultés techniques du fait de faiblesses du réseau, n'hésitez pas à nous faire remonter ces informations : la Commune pourra augmenter la capacité du réseau pour permettre de telles installations.

3 LES ASSOCIATIONS

Chœur de la Source



Chorale de Tupin et Semons

LE CHŒUR DE LA SOURCE

Après l'interruption estivale la rentrée s'annonce studieuse mais aussi festive à la chorale Chœur de la Source.

Les répétitions ont repris le lundi 5 septembre de 19h15 à 21h30 à la salle de fêtes de Tupin et Semons. Elles ont lieu tous les lundis hors vacances scolaires et jours fériés. Le répertoire est composé de chansons françaises récentes, et plus anciennes aussi, harmonisées par notre chef de chœur professionnel : Véronique Larose. Profitez de l'occasion pour venir découvrir la chorale et essayer une, deux ou trois fois ; tous les talents sont les bienvenus et aucun niveau en musique n'est nécessaire.

Si vous aimez la convivialité et le partage, si vous aimez chanter, alors osez franchir la porte et bienvenue. D'ores et déjà notez dans vos agendas que la chorale se produira le samedi 19 novembre à 16h30 en l'Eglise de Tupin et Semons. Pour plus de renseignements appelez le 06 14 62 50 96, le 06 16 20 07 38 ou sur www.chorale-tupinsemons.fr



C'est sous un magnifique soleil que les 26 élèves de l'école de la Source ont fait leur rentrée le jeudi 1er septembre 2022. Les familles ont été accueillies autour du traditionnel "petit déjeuner" de rentrée organisé par le Sou des écoles.

Cette année, les élèves vont découvrir différents métiers et notamment ceux qui sont présents sur la commune et aux alentours. Pour cette première période, les métiers agricoles sont mis à l'honneur. C'est ainsi que les élèves ont rencontré Mr Degache qui leur a montré comment les vigneronns travaillent. Les élèves ont pu, pour leur plus grand bonheur, vendanger une parcelle de vigne. Cette semaine, c'est Annick Cellard, productrice d'œufs bio sur la commune qui est venue à l'école avec une poule et des poussins pour présenter son métier. Les enfants étaient très intéressés et ont posé beaucoup de questions. Avant les vacances de la Toussaint, les 2 classes se rendront à la chèvrerie de Semons pour découvrir le métier de producteur de fromages de chèvre. Ces activités permettent aux enfants de développer leur vocabulaire, leurs connaissances du monde vivant (le cycle de vie de la poule par exemple) et pour les plus grands d'apprendre à rédiger des textes pour la gazette de l'école.

L'ECOLE DE LA SOURCE.



ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS

Réservé aux enfants scolarisés dans l'école de notre village, nous envisageons de mettre en place (si il y a des demandes) un accompagnement aux devoirs, qui se déroulera les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 16 heures 45 à 17 heures 45.

Cette activité sera réalisée bénévolement par deux habitants de la commune.

Pour tout renseignements, adressez vous en Mairie auprès de Chantal Miguel (06 14 62 50 96).

COMITE DES FETES

Lors de l'assemblée générale du comité des fêtes du 30 septembre 2022, l'ensemble des membres du bureau a présenté sa démission et un nouveau bureau a été élu.

Les cinq membres de ce nouveau bureau se sont réunis le 04/10/2022 et ont réparti leurs fonctions ainsi :

- Président : Thierry ALIAS - Trésorière : Amandine RODRIGUEZ - Trésorière adjointe : Ophélie FARRE - Secrétaire : Thierry MOUTON- Secrétaire adjoint : Patrice FAYA

LE SOU DES ECOLES

L'association du Sou des Ecoles s'est réunie début septembre lors d'une assemblée générale pour passer le flambeau au nouveau bureau. Valérie DEGACHE cède sa place de présidente à Jérémy DEVROE et devient vice-trésorière. Les rôles de vice présidente et de trésorier seront respectivement tenus par Maxime MAYOT et Kévin BOUVIER. Tous ces parents étaient déjà membres du Sou depuis au moins un an.

C'est donc entre leurs mains et celles de quelques parents bénévoles que des manifestations seront encore proposées, telles que : la boum d'halloween (21 oct.), vente de sapins (3 décembre), la descente aux flambeaux (9 décembre), le carnaval (18 mars), le marché horticole (13 mai) ainsi que la kermesse de fin d'année (30 juin).

Tous les bénéfices reçus permettront à nouveau de faire profiter les enfants de l'école dans les projets mis en place par l'équipe pédagogique (spectacle musical, visites, sorties scolaires, etc...)

C'est avec plaisir que l'équipe du Sou invite tous les enfants et les parents du village à participer aux différents événements.

LES SEMONS SAUVAGES : le 28 janvier 2023 organise la projection d'un film de Jerry Rotwell

Quand il écrit à l'âge de 13 ans SAIS-TU POURQUOI JE SAUTE ?, Naoki Higashida, un adolescent atteint d'autisme non-verbal ne se doute pas qu'il va être à l'origine de la sensibilisation à cette maladie et devenir ainsi le porte-parole de tous ceux qui, comme lui, sont incompris. Pour la première fois, le monde découvre que l'esprit d'un autiste est doté d'autant de curiosité, de subtilité et de complexité que celui de n'importe qui. Le film de Jerry Rothwell mêle les écrits autobiographiques de Naoki Higashida et les portraits de cinq jeunes autistes à travers le monde. Ce voyage sensitif où les paysages, les sons et les couleurs nous permettent de mieux appréhender leur univers constitue une véritable immersion dans le quotidien de Joss, Emma, Ben, Amrit et Jestina qui nous amène dans leur sphère privée et nous permettent ainsi de dépasser nos préjugés.

SAIS-TU POURQUOI JE SAUTE ? permet un changement dans la compréhension et la communication avec les personnes autistes. Le film a été récompensé dans 6 festivals dont Sundance. Le livre de Naoki Higashida à l'origine du film a été traduit dans plus de 30 langues. Entrée + Soupe : 6€

4 - CALENDRIER

QUELQUES DATES A RETENIR

- Le 21 octobre Halloween à la Maison des Associations
- 9 novembre conseil municipal
- Le 11 novembre cérémonie mémorielle
- Samedi 19 novembre à 16 heures 30 : concert de la chorale à l'église Notre Dame de Semons
- 1 décembre à 12 heures : repas des anciens à la Maison des Associations
- 2 décembre à 20 h : Ciné/soupe « Sais-tu pourquoi je saute ? » à la Maison des Associations par Les Semons Sauvages.
- 3 décembre : vente de sapins par le Sou des Ecoles
- 9 décembre descente aux flambeaux du Sou des Ecoles
- 6 janvier : vœux du Maire à 18 heures à la Maison des Associations
- 28 janvier à partir de 15 heures 30 : Concerts Illustrés pour les enfants de 0 à 6 ans par la Cie LILAHO (Les Semons Sauvages)
- 18 mars Carnaval par le Sou des Ecoles
- 13 Mai Marché Horticole par le Sou des Ecoles
- 30 juin : kermesse de fin d'année par le sou des écoles

ET QUELQUES RENDEZ-VOUS

- Le mercredi de 15 heures à 18 heures groupe Tricotin, salle du bureau de vote
- Le mercredi de 14 heure à 18 heures le club du Belvédère (salle BCD)
- Le lundi 19h15- 21h 30 : répétition de la chorale à la salle des fêtes
- Le lundi de 10 heures à 11 heures à la salle des fêtes : cours de Yoga

5 - CIRCULATION A TUPIN ET SEMONS

Notre commune possède des voies qui ne sont pas très larges, d'autres sont plutôt tortueuses. Sur certains tronçons, il est difficile de se croiser. Malgré cela, certains véhicules les empruntent à très vive allure. Vous verrez donc, apparaître bientôt des panneaux de réduction de vitesse, ou de rappel des vitesses autorisées.

Apprenons tous à partager nos chemins, avec tous les usagers : piétons, vélos, voiture cheval ou à moteur ...afin que nous ne soyons pas contraints d'équiper notre police municipale de radar !